

## FICHE DE SUIVI DU CANDIDAT POUR ACCÉDER AU TITRE DE MONITEUR PESCOF

À remettre aux candidats moniteurs lors du recrutement

Un moniteur PESCOF est un **BÉNÉVOLE** qui fournit une prestation **PROFESSIONNELLE**.

Critères d'admissibilité d'un candidat	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détenir le certificat du chasseur valide et approprié au module pour lequel il désire devenir moniteur (codé « A » pour ICAA ou codé « F » pour ICAF)</li><li>• Détenir un permis de possession et d'acquisition d'arme à feu (PPA) valide (pour les modules correspondants)</li><li>• Être âgé d'au moins 18 ans (pour tous les modules)</li><li>• Avoir pratiqué la chasse durant au moins une saison (à l'arc pour ICAA ou avec arme à feu pour CCSMAF et ICAF)</li><li>• Être recommandé par une association ou par un regroupement affilié à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ou par le responsable régional du PESCOF (tous les modules)</li><li>• S'inscrire au concours à l'aide du formulaire de mise en candidature (tous les modules)</li><li>• Ne pas être sous le coup d'une annulation ou d'une suspension de son certificat du chasseur et ne pas être sous le coup d'une interdiction de possession d'arme à feu pour devenir moniteur CCSMAF-ICAF.</li></ul>
--	---

### **Intervention # 1 : l'entrevue de pré-sélection régionale**

Préparation avant l'entrevue	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire les « Principales règles de la chasse sportive du Québec »</li><li>• Lire le ou les <i>manuels du participant</i> des modules concernés</li><li>• Préparer une brève description des expériences relatives à l'animation de groupes, à la formation ou à des interventions publiques</li><li>• Réfléchir à ce qui motive à devenir moniteur PESCOF</li></ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance générale de la <i>Loi sur les armes à feu</i>, des règlements de chasse et de l'éthique</li><li>• Connaissance des règles de sécurité dans l'utilisation des armes à feu</li><li>• Connaissance générale de la chasse</li><li>• Connaissance des concepts de conservation de la faune et de capacité de support d'un habitat</li><li>• Apparence et attitude générale</li><li>• Expression orale</li><li>• Intérêt et motivation à devenir moniteur</li><li>• Capacité à transmettre les connaissances</li></ul>

### **Intervention # 2 : le cours préalable**

Procédure à suivre :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre entente avec le responsable PESCOF régional pour une date d'accès à un cours</li><li>• Assister à au moins un cours du ou des modules concernés (ICAF peut remplacer ICAA)</li><li>• Pas de frais d'inscription, ni d'obligation de recommencer les examens théoriques ou pratiques</li><li>• Ne pas intervenir (observateur); prendre note des techniques pédagogiques des moniteurs</li><li>• Les moniteurs sont disponibles pour des questions d'ordre pédagogique pendant les pauses</li><li>• Sont exemptés, les candidats qui sont déjà moniteurs actifs et compétents pour un autre des</li></ul>
----------------------	--

**Intervention # 3 : la session d'évaluation-sélection de la formation initiale**

Préparation à la session	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les observations faites lors du cours préalable</li> <li>• Lire et comprendre les documents de formation reçus; au besoin interroger le responsable PESCOF de votre région</li> <li>• Préparer les leçons assignées selon la méthode du <i>Guide du moniteur</i></li> </ul>
Lors de la session	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter les leçons assignées selon la méthode du <i>Guide du moniteur</i></li> <li>• Participer obligatoirement à TOUTES les activités de la formation et en respecter l'HORAIRE</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation personnelle</li> <li>• Clarté de l'exposé</li> <li>• Vocabulaire</li> <li>• Exactitude des propos</li> <li>• Facilité à communiquer</li> <li>• Interaction avec les participants</li> <li>• Exploitation du matériel d'enseignement</li> <li>• Qualité de la participation à la formation</li> </ul>

**Intervention # 4 : la supervision**

Supervision	• Donner deux cours sous supervision avec moniteur chevronné ou un instructeur
Critères d'évaluation	• Les mêmes que pour la formation initiale

Personne-ressource	Prendre note des coordonnées du responsable PESCOF de votre région:  _____
	_____

J'AI LU ET COMPRIS MES OBLIGATIONS COMME CANDIDAT MONITEUR ET JE M'ENGAGE À LES RESPECTER ;

DE PLUS, À TITRE DE CANDIDAT MONITEUR DU PESCOF, J'AUTORISE LES AGENTS DE PROTECTION DE LA FAUNE QUI SONT LES RÉPONDANTS RÉGIONAUX DU PESCOF, À VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DE MON ADMISSIBILITÉ QUANT À MON CERTIFICAT DU CHASSEUR, MES PERMIS DE CHASSE DEPUIS UN AN ET MON PERMIS DE POSSESSION ET D'ACQUISITION D'ARME À FEU :

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

Date (jj/mm/aa)

*Ce formulaire doit être acheminé à Sécurité nature avec les documents de l'entrevue de pré-sélection régionale.  
Une copie doit être remise au candidat.*